

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration, Rédaction, Imprimerie Gessler, Sion

Téléphone 2.19.05

Compte de C^hèq. postaux 11c 1748

Règle des Annonces :

Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux 11c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
C^h correspondants à l'Étranger.

ANNONCES : La ligne millimètre : Canton 8 ct., Suisse 10 ct.,
Étranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

ABONNEMENTS :

SUISSE 1 an Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 13.50

6 mois „ 4.50 „ „ „ 6.50

3 mois „ 2.50 „ „ „ 3.50

ETRANGER : un an Fr. 16.—

Dantzig, point névralgique...

(De notre correspondant attitré)

Nous ne nous souvenons plus si les paroles suivantes figurent dans les mémoires de Las Cases ou du Dr O. Meara, mais c'est en tous cas à l'un de ces deux grands compagnons d'infortune que Napoléon disait un jour, à Sainte-Hélène: « On ne gouverne qu'avec des épérons et des bottes! »

Ces paroles semblent bien servir de mot d'ordre aux chefs totalitaires de l'heure actuelle. C'est surtout Berlin qui élève en ce moment la voix et qui cherche, avec ses épérons et ses bottes, à imposer au reste de l'Europe par son esprit de domination et d'hégémonie une solution purement allemande des problèmes européens qu'elle entend régler selon des méthodes bien connues et qui, jusqu'ici lui ont en tous cas réussi à merveille. Ajoutons aussi, que dans l'Extrême-Orient le Reich a un excellent disciple: le Japon.

Parmi ces problèmes européens, Dantzig est certainement l'un des plus inquiétants pour la paix de notre continent.

Il se passe, en effet, pour près d'un demi-million d'Allemands de Dantzig qui aspirent, selon Berlin, à rentrer dans le sein du Reich, exactement ce qui se passait pour les Sudètes de Tchécoslovaquie: Le souhait de ces Allemands doit être exaucé; quant à la Pologne, elle suit une politique des plus maladroites, toujours selon Berlin, en soutenant qu'elle a des droits touchant l'activité des agents de la douane sur le territoire de la Ville libre, chose qui ne fait que provoquer des incidents.

Or, tous ces incidents, certes des plus regrettables, sont manifestement dirigés par des agitateurs allemands. C'est la répétition exacte du système employé contre Prague. On s'accapara de Dantzig tout comme on l'a fait pour la Bohême et la Moravie. Le Reich ne doit-il pas aide et protection à tous les Allemands vivant en dehors des frontières fixées par des traités qui n'existent d'ailleurs plus que de nom? Seul l'espace vital doit dicter la conduite du Reich et cet espace vital n'a de raison d'être que pour ceux de l'axe. Peu importe si l'existence de la Pologne est menacée par le fait d'une annexion future de Dantzig à l'Allemagne.

Adolf Hitler veut à ce sujet ne rien savoir d'autre que ceci: l'Allemagne a des droits historiques sur Dantzig; c'est tantôt l'unité technique, tantôt le principe du fameux « espace vital », selon les besoins de la cause qu'il invoque en faveur de l'agrandissement du Reich. Peu importe la vérité historique, la Poméranie polonaise durant des siècles, voilà une bien vieille histoire et pas plus à retenir que cette parole du chef allemand, moins ancienne, celle-là puisqu'elle fut prononcée en février 1938: « Dantzig a cessé d'être un point névralgique pour l'Europe »!

Il faut croire, au contraire, qu'aujourd'hui Dantzig figure parmi les très prochaines revendications dites raisonnables du Reich. La solution de cette question, nous dit la presse germanique, est exclue par voie de conférence; si la France et l'Angleterre s'en mêlent, c'est là un symptôme de l'absence complète d'une conscience européenne!

Pareille conscience n'existait sans doute, de l'avis de Berlin, qu'en ces jours bienheu-

reux où l'Allemagne pouvait s'emparer sans coup férir de l'Autriche, de la Bohême, de la Moravie ou de Memel!

Sous prétexte d'une manœuvre d'encerclement de la part de Paris et de Londres, les Allemands d'aujourd'hui invoquent « l'espace vital » qu'ils interprètent d'ailleurs selon les besoins qu'ils éprouvent, tantôt comme zone d'influence, tantôt comme zone économique, ou même comme une région à annexer, purement et simplement. Autrement dit, l'espace vital du Reich n'a pas de limites. Il va beaucoup plus loin que la Tchécoslovaquie, que Dantzig ou même que l'Afrique... C'est ce que les Etats démocratiques ont fini par comprendre. Leur résistance à toute nouvelle agression s'explique, il y va du sort de la liberté de plus d'une nation!

Chacun comprendra, dans de pareilles conditions, toute la gravité de ces trop nombreux incidents douaniers, policiers ou d'espionnage, incidents qui ne font que créer à Dantzig cette atmosphère anormale dont le Reich a besoin pour arriver à ses fins. Pense-t-il y arriver même après certain avertissement donné à la Chambre des Lords par Lord Halifax: « La politique britannique ne menace personne, mais elle veut faire savoir clairement au monde que ceux qui feraient usage de la force doivent désormais compter que la force leur répondra! »

La recherche d'un règlement équitable ne peut se faire que par la voie de négociation et où chacun parle le même langage. Or, ce langage n'est jamais le même: le Reich ne repousse-t-il pas toute solution qui ne serait pas favorable à une vaste expansion territoriale d'une Allemagne, maître à la fois politique et économique du monde?

Fareille ambition germanique démesurée en tout, est la vraie cause initiale du désarroi actuel bouleversant le monde.

Quant au danger que court la paix, nul ne saurait le nier. Et tandis que la longueur des pourparlers anglo-franco-russes pour arriver à cet accord dont la nécessité n'est, du reste, pas reconnue par tout le monde, depuis surtout que Paris et Londres ont beaucoup renforcé leurs positions en Europe, voici que l'Allemagne et l'Italie se rapprochent toujours davantage de l'Espagne. Accords économiques d'abord, conversations ensuite, paraissant préparer un pacte militaire, telle est la situation d'un côté, une entente entre nations pacifiques voulant résister à toute agression, de l'autre, le Reich et Rome décidant de s'opposer à tout système de résistance pour arriver finalement grâce à de nouvelles menaces, à préparer quelque nouveau Munich, et, pour terminer, la guerre avec toutes ses horribles conséquences!

Alexandre Ghika.

P. S. — Le violent discours du Dr Goebbels se faisant acclamer samedi à Dantzig, ville dont il réclame le rattachement au Reich, ne fait que souligner encore davantage le danger imminent qui menace la paix de l'Europe et sur lequel nous insistons une fois de plus ici, car de telles paroles dévoilent les véritables intentions de ceux qui cherchent encore à fausser l'opinion publique et préparer le triomphe de la force sur les valeurs de l'esprit.

A. Gh.

A travers le monde

LA QUESTION DE L'OR TCHEQUE A LONDRES

Sir John Simon interrogé à la Chambre des Communes anglaise sur la nature des représentations faites par le gouvernement français au sujet de l'or tchèque, a répondu que ce gouvernement avait demandé à l'Angleterre d'étudier la possibilité de mesures destinées à empêcher tout transfert de ce genre.

ACCUSÉ DE CENT ONZE ASSASSINATS

On a arrêté à Burriana (Espagne), le nommé Antonio Lopez, accusé de 111 assassinats à Castellon et dans la région.

UNE MOMIE DANS UN GLACIER

Non loin de Revelstoke, en Colombie britannique (Canada) voici près de 80 ans, que l'on aperçoit un corps humain encastré dans la glace comme une momie. C'est le cadavre d'un trappeur qui perdit la vie dans un accident en 1860. On distingue nettement à travers la glace son visage orné d'une longue barbe et un fusil qu'il porte en bandouillère. Les yeux sont grands ouverts; on croit y lire une peur sans nom. L'homme qui était en chasse tomba dans une crevasse qu'il n'avait pas aperçue à temps alors qu'il traversait le glacier de Bigbie.

Selon les mouvements du glacier, le corps monte ou descend dans la crevasse, mais il est impossible de le dégager. On raconte qu'il s'agit d'un membre des troupes chargées de protéger la ligne de chemin de fer du Pacifique canadien qui avait voulu profiter de son séjour dans la région pour explorer le glacier de Bigbie et qui fut victime d'un accident.



M. SERRANO SUNNER,

ministre espagnol de l'Intérieur, qui a eu des entretiens, à Rome, avec des officiers généraux italiens, relatifs à l'adhésion de l'Espagne au pacte italo-allemand.

TOUT L'OR DU MONDE

Tout l'or du monde représente une somme de 25 milliards de dollars (925 milliards de francs fr.).

Le stock d'or emmagasiné en Amérique vient d'atteindre le chiffre record de 16 milliards de dollars (592 milliards de francs, soit plus de 60% de l'or mondial.

Toutes les mines d'or du monde ont produit, au cours de la meilleure année de rendement, qui est l'année dernière, une somme d'un milliard 300 millions de dollars. Au cours de cette même année, les Américains ont accru leur stock de un milliard 752 millions de dollars, soit 452 millions de dollars de plus que la production mondiale.

Au train dont vont les choses, en deux ans au moins et en trois au plus, tout l'or du monde sera prisonnier des coffres américains.

Du moins, ce sont les économistes qui le prétendent. Comme ils se trompent souvent...

« L'INDIFFÉRENT » PERDU

Ils étaient deux petits Watteau: Elle et Lui. Elle, « La Dame qui joue de la mandoline », dite « La Finette ». Lui, c'est « L'Indifférent ».

Le Louvre, de Paris, l'avait vu lui revenir en 1869 avec la donation La Caze. Depuis l'an dernier, « L'Indifférent » avait été placé dans la salle Schlichting, la plus reculée, la plus isolée, au premier étage du pavillon de Flore.

Peint sur bois, « L'Indifférent » mesure dans son cadre 35 cm. sur 29,5.

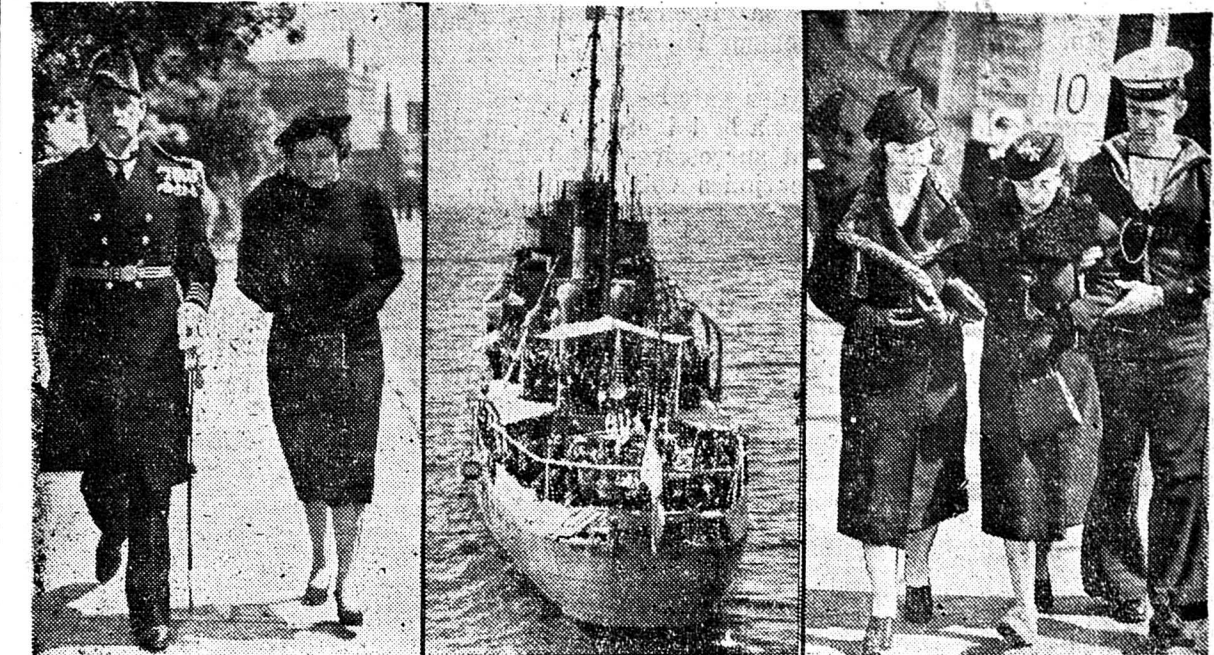
« L'Indifférent » peut donc tenir dans une serviette portefeuille, à la rigueur se dissimuler sous un manteau.

Toutes les conditions de facilité de vol étaient réunies.

LE PROFESSEUR BONINSEGGNI, NOMMÉ SÉNATEUR D'ITALIE

M. Pascal Boninsegni, de la faculté des sciences sociales de l'Université de Lausanne, vient d'être nommé sénateur du royaume d'Italie.

La cérémonie funèbre à la mémoire des victimes du Sous-marin „Thétis“



A gauche: le capitaine Oram, un des rescapés du sous-marin, se rendant à la cérémonie funèbre, à Portsmouth. — A droite: le chauffeur Arnold, également rescapé de la catastrophe, en compagnie de deux parentes des victimes. — Au milieu: le dragueur de mines « Hebe » sur lequel ont pris place les parents des hommes qui ont péri dans le sous-marin afin de se rendre sur les lieux du drame, dans la baie de Liverpool.

Fonds cantonal de secours en faveur des Agriculteurs dans la gêne

(Suite)

Il n'y eut pas de mutation dans la Commission du Fonds de secours. Cette dernière tint au cours de l'année huit séances plénières.

Au début de la présente année est décédé à Martigny, M. Georges Dupuis qui fut, dès le début, censeur des comptes du Fonds de secours. Son fils, M. Victor Dupuis, avocat, fut désigné pour le remplacer.

Durant l'année 1938, 180 nouvelles demandes de secours sont parvenues. Elles étaient de 2600 au 31 décembre 1937 (sans les assainissements agricoles).

Ont été allouées les sommes suivantes en 1938: Conches 15,500; Rarogne Or. 4,000.—; Brigue, 3,700.—; Viège 27,600. Rarogne-Oc 9,200; Loèche 5,000; Sierre 16,500; Hérens 37,200; Sion 27,700; Conthey 32,850; Martigny 12,600; Entremont 17,000; St-Maurice 9500; Monthey 50,520. Total 268,870.—.

Le paysan valaisan éprouve, en général, une certaine répulsion vis-à-vis des arrangements concordataires. Il tient à faire honneur jusqu'au bout à ses engagements. C'est ce qui explique le nombre relativement peu élevé de procédures d'assainissement agricole. Cependant, cette procédure fut appliquée dans quelques cas où la situation l'exigeait.

L'arrêté fédéral du 28 septembre 1934 qui arrivait à expiration au 31 décembre 1938 fut prorogé pour une durée de trois ans. D'ici là on sera fixé sur le sort du projet de loi sur le désendettement agricole. Il ne faudrait pas que ce projet fasse naître de trop vastes espoirs au sein de nos populations campagnardes. Il est, en effet, douteux que nos moyens financiers permettent sur une grande échelle l'application de telles mesures.

Pour les assainissements agricoles il a été versé: (les chiffres entre parenthèses indiquent les montants versés volontairement): Rarogne or. 6,600; Loèche 3,850; Sierre 3500 (6,000); Martigny 10,000 (9,000); Entremont (4,500); St-Maurice 10,600; Monthey 33,200 (12,000). Total des montants officiels 67,755 (versés volont. 31,500).

Les résultats désastreux au point de vue agricole de l'année 1938 devaient faire craindre beaucoup de difficultés pour le remboursement des prêts accordés. Suivant les normes adoptées par la Commission au début de son activité, un nombre considérable de requérants auraient dû amortir cette année le 20% de leur emprunt. Il était de toute évidence que des sommes allant jusqu'à 800.— et 1,000.— francs ne pourraient être exigées, en une année de misère, des emprunteurs, qui restent, malgré tout, gênés. Même en temps normal, il s'avérerait que le plan d'amortissement demandait de trop durs sacrifices des bénéficiaires de prêts. Aussi la Commission a-t-elle voulu tenir compte de ce fait et ramener les amortissements à un taux supportable pour les débiteurs. Il n'aurait servi de rien de leur tendre la perche pour les faire sombrer en exigeant d'eux des versements au-dessus de leurs moyens. Après mûres délibérations, la Commission a adopté le plan d'amortissement ci-après approuvé par le Conseil d'Etat:

- 1 an sans amortissement;
- 4 ans amortissement de 5%;
- 10 ans amortissement de 8%.

Le délai de remboursement des prêts a été porté ainsi de 8 à 15 ans.

Ces nouvelles dispositions ont été accueillies avec beaucoup de satisfaction par les bénéficiaires. Elles leur permettront, dans la mesure où les conjonctures resteront normales, de faire face à leurs engagements vis-à-vis du Fonds de secours.

Il va de soi que durant cette année 1938 et au début de 1939, la Commission a dû accorder des prolongations de délais dans de nombreux cas.

Au 31 décembre 1938, le total des amortissements rentrés s'élevait à fr. 91,162.55.

Un certain nombre de débiteurs négligents ou faisant preuve de mauvais vouloir ont dû être mis en poursuite. Le montant des pertes enregistrées en 1938 s'élève à francs 30,051,60. Depuis le début de l'action, le total des pertes ascende à fr. 83,702,70. Ce chiffre n'est pas excessif si on le rapporte à la clientèle du Fonds de secours qui ne se recrute certes pas dans les milieux fortunés. Il est à noter, en outre, que dans certains cantons, une partie de ces avances ont été versées à fonds perdus, tandis que notre institution n'a versé à ce titre qu'un montant de fr. 8,875.—.

Les crédits mis à disposition de la Commission par arrêté fédéral du 30 septembre 1932 et par décret du Grand Conseil du 22 mai 1933 ont été entièrement absorbés.

L'arrêté fédéral du 28 mars 1934 prévoyait les allocations suivantes: fr. 995,098.— (Fr. 500,000.— environ qui ont été affectés à des œuvres spéciales, laiteries, lutte contre le gel); les crédits votés par le Grand Conseil par arrêté du 7 juillet 1936 s'élevaient à frs. 497,500.—. Total fr. 1,492,598.—.

Sur ces sommes, la Confédération a versé: 400,000; le canton fr. 200,000; solde disponible à fin 1938: fr. 892,598.—.

Ce crédit, auquel s'ajouteront les amortissements à rentrer, permettra au Fonds de Secours de poursuivre sa tâche jusqu'à fin 1941, date à laquelle prendront fin les mesures juridiques temporaires en faveur des agriculteurs dans la gêne.

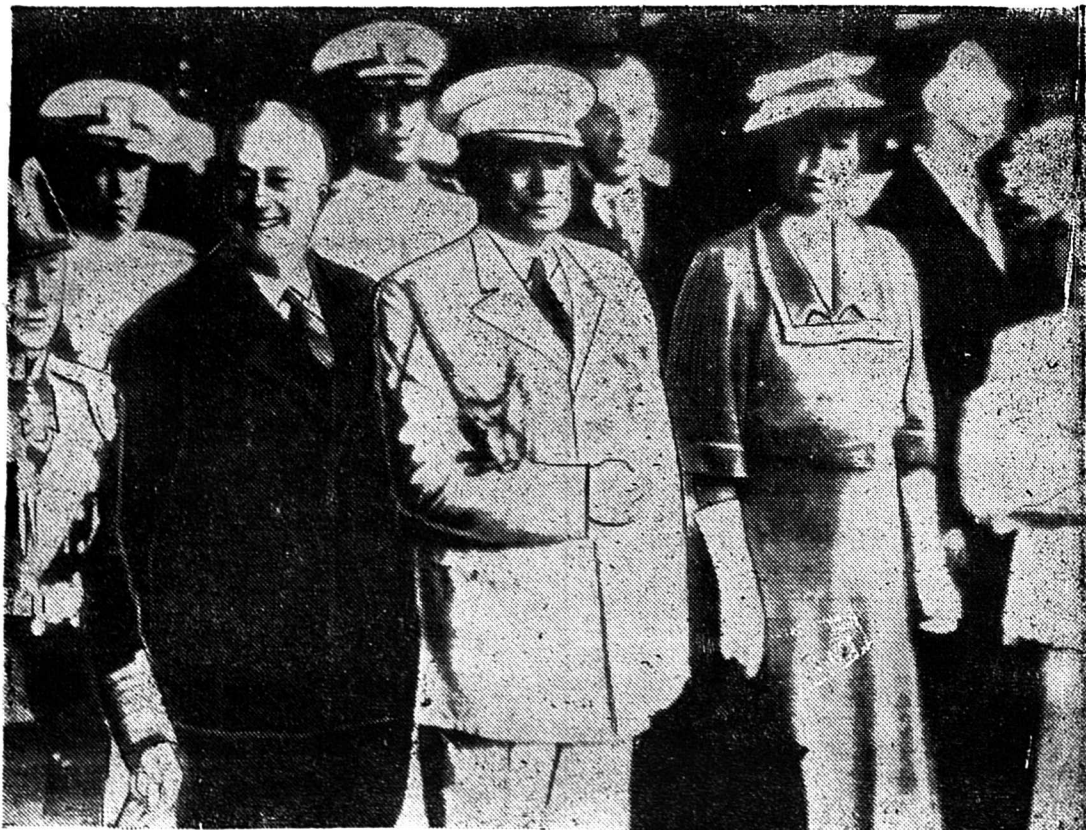
Le total des prêts versés en 1938 par la Banque cantonale du Valais se monte à fr. 316,962,70. Sur cette somme fr. 150,780,40 ont été versés à des établissements bancaires et fr. 166,182,30 à des particuliers, commerçants, artisans, créanciers privés.

Ces chiffres démontrent que, contrairement à une opinion assez répandue, le Fonds de Secours n'est pas une « aide aux banquiers ». Les secours alloués vont également aux artisans, commerçants, chez qui ils sont les bienvenus.

Au 31 décembre 1938, 1350 familles payannes, soit une sur 14, avaient obtenu l'appui du Fonds de Secours.

Cette aide aura permis à ces familles, pour la plupart chargées de nombreux enfants, de se maintenir sur leur patrimoine familial.

Après le voyage des Souverains anglais aux Etats-Unis



Cette photo montre l'arrivée à Washington des souverains anglais. On voit ci-dessus le roi George VI, le président Roosevelt et, à droite, Madame Roosevelt et la reine Elisabeth

La distribution des prix aux élèves des écoles de Sion

C'est avec un cortège imposant, précédé de l'Harmonie municipale que les écoles de la ville se sont rendues, dimanche après-midi au Théâtre, afin de participer à la distribution des prix.

Pendant que les parents et les élèves prenaient place sur les bancs inconfortables du vieux bâtiment, l'Harmonie, sous la direction de M. Paul Bagaini attaque une marche allègre.

Le chœur des fillettes et celui des garçons, respectivement dirigés par Mlle Barberini et par M. le prof. Fletchner se font successivement entendre et l'on admire les jolies voix fraîches et pures.

Après quelques exercices de gymnastique fort bien réussis, voici la comédie en 1 acte de A. Piémé: « Un genre s. v. pl. » Elle fut enlevée avec brio par R. Francioli dans le rôle de Pétoillard; P. Contat fut un excellent de Beaubec et P. Varonier, un domestique parfait.

Voici le palmarès des élèves ayant obtenu des notes comportant l'attribution d'un prix:

ECOLE DES GARÇONS

I. Ecole industrielle communale

3me année. — note VI: Gaillard Georges.
Note V: Luisier Michel, Francioli Raymond, Contat Pierre.

2me année. — note V: Perrin Paul, Molk Albert, Vocat André, Luisier Marc.

Note IV: Eschbach Adolphe, Roh Michel, Clavier Emile, Fournier Emile, Fournier Sylvain, Varonier Pierre, Luyet Benjamin, Dubuis Bernard, Stalder Roger, Trono Emile, Dayer Paul, Pfefferlé Roland, Gasser Henri, Bétrisey Eloi.

1re année. — Note VI: Torrent Emile.

Note V: Proz Georges, Cheseaux Joseph, Tellenbach René, Lietti Fernand, Balet René, Fournier Joseph, Thurre Jean, Cottagnod Sigism., Bonvin André, Evéquoze Roger, Délez Louis.

II. Ecoles primaires

Septième classe. — Note I: Bohler Raymond, Sarbach Edmond, Udrisard Candide, Maye René, Pfefferlé Gilbert, Mayoraz Paul.

Note II: Zufferey Isidore, Neury Bernard, Pfammatter Alfred, Pittet James, Favre Henri, Sauthier Marc, Meizoz Roger, Reichenbach Roland, Hediger Marcel, Mévillot Gilbert, Ribordy André, Zermatten Georges, Lugon Louis, Werlen Roland, Froz René, Mottier Georges, Luisier Georges, Walpen Henri, Varonier Jean, Martarotti Gilbert, Reichenbach Maurice, Ottone Walter, Wuthrich Georges, Roduit André, Clavaz René.

Sixième classe. — Note I: Margelisch Serge, Roulet Pierre, Morand Paul, Widmann Guy, Mariéthod Jean, Mayor Gilbert, Spahr Bernard, Oggier René, Reichenbach Pierre, Ribordy Edouard, Sartoretto Pierre, Lorétan Charles-Henri, Panchard Rémy.

Note II: Huber Georges, Ulrich Bernard, Favre Jules, Monnier Jean, Grand Philippe, Nanchen Noël, Curdy Jean, Pfefferlé René, Comina René, Follonier Antoine, Aubert Gérard, Nichini Mario, Fache Jean-Pierre, Fasoli Charles, Spahr Maurice, Bruttin Claude, Mudry Edouard.

Cinquième classe A. — Note I: Sierro Jean, Pletscher Richard, Ambord Marc, Ebener Hans, Emery André, Bloch-Allet Pierre, Gaillard Michel.

Note II: Follonier Henri, Ebener Paul, Proz Roger, Rinolfi Charles, Duc André, Karlen Ernest, Kunz Ernest, Aymon Alphonse, Knupper René, Nanzer Joseph, Andenmatten Edmond, Duc Michel.

Cinquième classe B. — Note I: Andenmatten Michel et Zimmermann Georges, égaux. Bruttin François, Michelet Jean, Moren Pierre, Sierro Dominique, Debons Jacques, Vergères Kilian.

Note II: Mayoraz André, Tarelli André, Richard Bernard, Rombaldi Conrad, Nellen Roger, Iten Jean, Humbert Henri, Dussex Robert, Pellissier Henri, Venetz Richard, Michlig André, Werlen Roger.

Quatrième classe A. — Note I: Kuchler Roger, Duroux Raymond, Fischer Joseph, Rielle Jean, Bonvin René, Ulrich Raymond, Michelet Michel, Felber Willy.

Note II: Dubuis Michel, Ferrero Alfred, Aymon Michel, Fauth Michel, Lietti Michel, Spahr Jean, Héritier Pierre, Recrosio René, Prigione Georges, Debons André, Serafini Umberto, Zimmermann Xavier, Kamerzin Pierre, Baeriswyl Frédéric, Dussex Georges, Dussex Aimé, Duc Raymond.

Quatrième classe B. — Note I: Rappaz Robert, Sartoretto René, Bonvin Michel, Vetter Ren.

Note II: Guex Pierre, Werlen Arthur, Haefliger Jean, Vuignier Jean, Bruttin Bernard.

Troisième classe B. — Note I: Amherdt Bernard, Défago René, Reichenbach Bernard, Pfefferlé Michel, Pittelod Fernand.

Note II: Pellissier Henri, Rötten Jean-Charles, Schmid Pierre, Chevrier Pierre, Lietti Gilbert.

Troisième classe A. — Note I: Luyet Henri, Constantin Jacques, Ulrich Robert, Schmid Henri, Solleder Raymond, Reichenbach Jacques, Ribordy Charles, Délez Jean.

Note II: Héritier Jérôme, Ketterer Charles, Mussler Charles, Vuignier Alphonse, Lucianaz Jean, Brouchoud Paul, Turin Ernest, Gaillard René, Hess Roger, Jacquod Jean, Follonier Roland, Debons Bernard, Nury Alexandre, Garin Louis.

Deuxième classe. L Note I: Farquet Raymond, Gaillet Pierre, Niklaus Bernard, Andreggen Robert, Gagliardi Mario, Amherdt Jacques, Amacker Jean-Paul, Duc Gilbert, Constantin Guy, Dénériaz Amédée, Margelisch Jérôme, Arlettaz Pierre-Louis, Rielle Jacques, Huber Pierre.

Note II: Elber Robert, Pralong Jean, Rotten Fernand, Cagna Jean, Pralong Michel, Clavaz Roger, Salamand Roger, Proz Marcel, Follonier Michel, Favrod Henri, Etter Alex, Duc Fernand, Aymon Georges, Imboden Charles, Brouchoud Léon, Dayer Antoine, Meytatin Michel, Genolet Jules.

Première classe. — Note I: Werlen Michel, Antonioli Pierre, Maye Roland, Meckert René, Amherdt Edmond, Sermier Michel, de Quay Serge, Reichenbach Edmond, Vallotton Jacques.

Note II: Membrez Gaston, Jaquet André, Genolet Roger, Métrailler Pierre, Ribordy Jean, Gérodet Henri, Vetter Charles, Maret Pierre, Montangero Bernard, Duchoux André, Sierro Firmin, Debons Pierre, Bruttin Philippe, Sierro André, Fischer Jean, Hischer Georges, Tichelli René. (suite 4me page)

UN KRACK DE 120 MILLIONS

La 11me Chambre correctionnelle de Paris a rendu son jugement dans le procès où sont impliqués Salomon-Gaston Lévy et son complice le Belge Pierre Devolder, âgé de 51 ans, comme responsables du krack de 120 millions de la Banque des coopératives de France.

Lévy, administrateur délégué a été condamné pour escroquerie à 3 ans de prison et 3000 fr. d'amende. Devolder a été condamné pour abus de confiance et complicité à 18 mois de prison et 2000 fr. d'amende.

HORRIBLE DRAME DE FAMILLE

A Ruta, près de Gènes, l'ingénieur Giuliano Oberli, qui souffrait d'une maladie nerveuse, a tué, dans un accès de démence, successivement ses deux petits enfants, leur gouvernante et sa femme. Il déchargea également son arme sur la jeune domestique et le jardinier qui réussirent à prendre la fuite sans être atteints.

Ce drame se déroula dans les jardins de la villa. Lorsque l'ingénieur voulut rentrer dans la maison pour s'y enfermer, il fit un faux pas et tomba dans l'escalier. Dans sa chute, un coup partit de son arme et le dément fut tué à son tour.

QUATRE ESPIONS AUX PRISES AVEC LA POLICE DANS UN BATIMENT MILITAIRE

Quatre individus travaillant pour le compte d'une puissance étrangère avaient décidé de s'emparer d'un nouveau modèle de fusil automatique que vient de mettre au point le parc d'artillerie de Toulon. Pour se ménager une entrée dans la place ils chargèrent une jeune femme d'amener un jeune artilleur à trahir son devoir.

Le jeune soldat avertit ses chefs qui établirent une souricière avec la police pour capturer les espions. Le plan réussit très bien mais sur les quatre malfaiteurs deux réussirent à s'échapper en automobile après avoir déchargé sur la police leurs revolvers.

Les deux prisonniers, donnèrent les noms de leurs complices: Castellani, et André Marco. Cernés dans la propriété de Castellani, qui était le patron d'un bar mal famé, les deux espions ont été capturés après une violente fusillade de part et d'autre.

L'AFFAIRE DE TIEN-TSIN S'AGGRAVE

Les Japonais continuent de contrôler et de fouiller tous les étrangers entrant dans les concessions ou en sortant, mais ceux-ci sauf les Britanniques sont traités courtoisement.

Le problème du ravitaillement de la concession britannique est critique. Les légumes et le lait ne peuvent être obtenus qu'en quantité insuffisante pour les besoins de la population.

LES REPRESENTANTS DE L'ANGLETERRE

Si jusqu'à aujourd'hui, lundi, les Japonais n'ont pas rapporté leurs mesures contre la concession britannique de Tien-Tsin, les Anglais vont prendre des dispositions en mesure de représailles. Ils envisagent notamment:

1. Le retrait du Japon de la liste des pays bénéficiant du traitement de la nation la plus favorisée;
2. La dénonciation de l'accord anglo-japonais de 1911, ce qui reviendrait à fermer au Japon les grands marchés des colonies de la couronne;
3. L'imposition de tarifs élevés sur les produits nippons.

CONFÉDÉRATION

DISTINCTION

M. le Dr Hans Theler, d'Ausserberg, jusqu'ici directeur à Milan de la Société suisse d'assurance, a été nommé directeur à Bâle.

LES FEMMES A L'EXPOSITION DE ZURICH

(Comm.). Grâce à l'initiative des associations féminines de Zurich, la cuisine familiale a trouvé sa place, dans notre grande manifestation nationale. Chaque canton a été invité à montrer sa façon particulière d'apprêter les mets.

La Ligue des femmes catholiques du Valais romand, soucieuse de soutenir la réputation de notre petite patrie y a dépêché deux cordons bleus, dont la science, alliée à l'excellence de nos produits a fait merveille.

La polenta, corsée d'un fromage de choix, fut une révélation et, pour autant qu'une telle expression soit admissible en gastronomie, nous dirons que le « sili », ce dessert de Savèse, relevé du Dôle de qualité, eut les honneurs du bis.

Certain pâté chaud, de vieille réputation, corsé d'un vigoureux fendant, fut largement apprécié. L'asperge en sauces diverses, eût son heure.

La nouveauté du quinzaner fit palpiter d'aise les palais suisses-allemands: c'est à qui en obtiendrait la recette. Le « spitz », cette éclatante tarte aux tomates connut la vogue. Les fraises, baignées du Grand Brûlé, ajoutèrent, si c'est possible, un fleuron à ce crû réputé.

Bref, il n'y en avait plus, que l'on en redemandait encore et, les participantes oublièrent leurs fatigues, pour ne songer qu'à leur succès.

TUÉ PAR UN CHAUFFARD

A Genève, samedi, un entrepreneur, M. Frédéric Indermauer, poussait un char à deux roues chargé de bois. Il reposa son char au bord du trottoir de la route de Chêne. A ce moment survint une camionnette qui heurta avec violence le char de M. Indermauer. Ce dernier fut tué sur le coup. Le conducteur de la camionnette qui avait fui a été arrêté après quelques heures de recherches. C'est un nommé Pierre Girodo.

TIR FEDERAL DE LUCERNE

Le Tir fédéral de Lucerne a été ouvert samedi par une salve d'artillerie. Le concours du tir-gobelet pour lequel 700 tireurs au fusil et 40 au pistolet, a commencé. C'est un concours de tir de vitesse. Les tireurs au fusil pouvant dans l'espace de 8 minutes tirer jusqu'à 60 coups et ceux au pistolet jusqu'à 50 coups.

Samedi a eu lieu également la réception de la bannière fédérale, dont Fribourg avait eu la garde depuis 1934.

M. le président du Conseil d'Etat Oscar de Chastonay prononcera samedi prochain le discours officiel, lors de la journée romande du tir fédéral de Lucerne.

FOUDROYÉ SOUS UN ARBRE

Au début de l'après-midi de samedi, alors qu'un gros orage sévissait sur la région de Fribourg et des environs, la foudre est tombée sur un noyer à Léchelles (Brove) et a tué un jeune homme de 24 ans, Célestin Progin, qui y avait cherché un refuge.

UN DRAME PASSIONNEL

A Aarau, sur l'emplacement réservé aux ordures ménagères, en dehors de la ville, un ouvrier boulanger a tué son amie avec son mousqueton et s'est suicidé ensuite.

LES COMPTES DU CLUB ALPIN SUISSE

Ils présentent, pour l'exercice 1938, un excédent de recettes de 5169 fr. 60, qui versé au compte capital, le porte à 134.037 fr. 90. Les recettes ont été de 566.271 fr. 53. Les dépenses ont été de 561.110 fr. 93.

Le bilan accuse un avoir social de 154.568 francs 85.

Les comptes de la revue « Les Alpes » accusent un déficit de 2390 fr. 80, couvert par le compte général.

A travers notre Canton

Deux appels chaleureux

Ces jours-ci « La Jeunesse accueille la Jeunesse » fait un appel aux populations de nos montagnes:

De toutes parts, les Suisses viennent à Zurich visiter l'Exposition nationale. C'est là un grand événement et qui compte dans une génération. Tous nos Confédérés se rendent donc à Zurich seul, à deux, en famille, en sociétés, avec des condisciples sous la direction d'un maître; personne ne veut manquer d'admirer ce magnifique résultat que tant d'efforts en commun ont permis d'obtenir. L'Exposition Nationale est l'image grandiose d'un petit peuple.

Nous autres, jeunes habitants de Zurich, nous avons pensé à tous nos camarades de la Montagne, du Tessin et de la Suisse romande. Il faut qu'ils puissent voir aussi notre belle Exposition et nous voulons leur venir en aide. Notre plan a pu prendre corps grâce à l'appui des autorités, des organisations Zurichoises de jeunesse, de toute la population Zurichoise.

Jeunes montagnards, jeunes montagnardes, sortis de l'école, répondez à notre appel! Venez, et vous connaîtrez tout d'abord le beau voyage à travers la patrie. Ne faites-vous pas partie de la grande famille suisse? Les jeunes Zurichois qui vous accueilleront pendant une semaine vous montreront les beautés et les curiosités de la ville. Ils vous mèneront surtout voir notre Exposition.

Parlez à vos parents. Qu'ils vous accordent l'autorisation de venir, sinon 8 jours, tout au moins 3. Ils savent bien que votre reconnaissance sera vivante et que vous reprendrez votre tâche avec un zèle redoublé. Nous disons à tous: que les derniers soient une fois les premiers et que les moins favorisés d'entre vous prennent le pas sur les autres.

(Communiqué de L'Oeuvre « La Jeunesse accueille la Jeunesse », sous le patronage du Secrétariat Général de Pro Juventute, Cartel suisse de Vacances et Loisirs pour la Jeunesse, Action de la Jeunesse suisse).

**

Les mêmes organisations s'adressent aussi aux familles Zurichoises pour que celles-ci ouvrent leurs portes aux jeunes Suisses. Pendant la semaine du 29 juillet au 6 août 1939 les jeunes montagnards seront les hôtes des familles Zurichoises.

Les deux dimanches matin, ils se rendront avec leurs camarades Zurichois aux services religieux catholiques et protestants. Le premier dimanche, tous les participants, ainsi que des jeunes Suisses de l'étranger seront recueillis au Bürkliplatz par les représentants de la ville, de l'Exposition Nationale et de l'œuvre en faveur des jeunes montagnards. Le même jour, une soirée récréative aura lieu. Le 1er août, ils assisteront à la revue militaire sur l'Allmend et à la célébration de la Fête Nationale. En outre, le programme prévoit: la visite de l'aérodrome de Dubendorf avec démonstrations aériennes et tombola pour vols gratuits, une soirée théâtrale, un tour du lac en bateau et une Journée de la Jeunesse suisse au Palais des Congrès.

Il est entendu qu'il y aura sous la conduite de guides des visites à l'Exposition, au Musée national, au Jardin zoologique, dans des entreprises industrielles, à l'Hôtel de Ville, etc.

Les secrétariats de district de Pro Juventute et l'œuvre « La Jeunesse accueille la Jeunesse », Limmatplatz 7, Zurich, fournissent les bulletins d'inscription. Les frais de voyage et de séjour se montent à fr. 5.—, finance dont les jeunes sans ressources peuvent être exonérés.

Afin de pouvoir prendre en considération toutes les demandes nous prions les amis des montagnards et de la jeunesse suisse de soutenir cette belle œuvre par un versement au compte de chèques No VIII 9510, Zurich.

SOCIETE ROMANDE D'ELECTRICITE

Sous la présidence de M. Ernest Miauton ont eu lieu successivement, vendredi 16 juin 1939, au Grand Hôtel de Territet-Montreux, les assemblées générales annuelles des actionnaires des trois entreprises électriques, Société Electrique Vevey-Montreux, Société des Forces Motrices de la Grande-Eau et Société Romande d'Electricité.

Ces trois assemblées ont approuvé les propositions du Conseil d'administration de répartir les soldes de comptes de Pertes et Profits respectifs de la manière suivante:

Société Electrique Vevey-Montreux:
Amortissements divers fr. 145.370,10
Solde à nouveau 6.182,64
Fr. 151.552,74

Société des Forces Motrices de la Grande-Eau:
Amortissements divers 308.000.—
Solde à nouveau 4.054,35
Fr. 312.054,35

Société Romande d'Electricité:
Amortissements divers 214.783,75
Versement au Fonds de prévoyance 5.000.—
Solde à nouveau 7.887.—
Fr. 227.670,75

MM. Vincent Bron, ancien banquier, Maurice Couvreur, ancien banquier, Henri Schneider, directeur de la Banque fédérale à Vevey, Jean Wiswald, directeur à Roche et-Frédéric Vermeod, négociant à Clarens, ont été élus vérificateurs des comptes pour l'exercice 1939.

TARIF DES PRESTATIONS MEDICALES

Le Conseil d'Etat a pris un arrêté, en date du 6 juin 1939, concernant le projet de tarif des prestations médicales pour la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents. Ce projet élaboré avec la Fédération des médecins suisses est déclaré applicable dans le canton du Valais, à partir du 1er juillet 1939. La convention relative au même objet passée entre les mêmes parties est également approuvée en ce qui concerne le Valais et mise en vigueur des le 1er juillet 1939.

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION HOTELIERE VALAISANNE

A Champex s'est réunie, samedi, l'Association hôtelière valaisanne pour ses assises annuelles, sous la présidence de M. Chappex. Assistaient également à la séance M. le conseiller d'Etat de Chastonay et M. Amezdroz, président de l'Office du Tourisme.

Le rapport de gestion est présenté par M. le Dr Ferrig. Il donna également un aperçu de la nouvelle législation fiscale cantonale qui est encore à l'étude. Les comptes de 1938 furent adoptés ainsi que le budget 1939. La cotisation est fixée à 75 ct., par lit, pour cette année exceptionnellement, au lieu de 50 centimes.

Aux nominations statutaires, M. Alfred Mudry, directeur de l'Hôtel Alpina, à Crans, est chargé de remplacer feu M. Nantermod, au Comité central; d'autre part, M. Chappex est confirmé comme président de l'Association et M. Zufferey, de Brigue, assumera la vice-présidence de l'Association.

M. Amezdroz, président de l'Office du Tourisme parla de l'activité de cette institution et de son action qui donne déjà de bons résultats; la Chambre de Commerce et son distingué secrétaire M. Dr Pierre Darbellay ont fait un travail excellent.

SAXON — Une auto prend feu et fait une embardée

(Inf.). Dimanche, dans la soirée, une voiture portant plaque italienne, roulait sur la route de Martigny à Saxon à une vitesse de plus de 100 km à l'heure. Elle se trouva soudain à la hauteur d'un camion qui circulait dans le même sens. A ce moment, le conducteur du camion, qui se rendait à Saillon, obliqua à gauche afin de prendre la route en question. L'automobiliste italien qui voulait dépasser, ne vit la manœuvre du camion que trop tard. Il vint se jeter contre celui-ci et sa machine fit une embardée fantastique. La voiture roula sur elle-même et se mit à brûler. Par une chance inespérée, il n'y eut, des deux côtés, que des dégâts matériels et des contusions sans gravité.

MARTIGNY-BOURG. — Moto contre auto

(Inf.). Un jeune homme, non titulaire du permis de conduire, apprenti dans un garage local, avait emprunté une moto et roulait sur la route de Martigny-Bourg. Pour une cause imprévue, il vint heurter la voiture de M. Felley, de Saxon. Le choc fut assez violent puisque l'auto subira pour 300 fr. de réparations. Quant au motocycliste, il fut relevé avec quelques blessures peu graves. Par contre, la machine empruntée est bien mal en point.

VOUVRY — Une route bétonnée

Pour la réfection de la route de Vouvry à la gare, on a utilisé le revêtement par du béton. Comme la fabrique de ciment se trouve à proximité, le matériel était sous la main. C'est la première route en Valais qui est l'objet d'une telle opération.

SIERRE — Un succès des accordéonistes

A la deuxième fête-concours de l'Association romande des musiciens-accordéonistes, à Neuchâtel la société de Siere « Harmonica-Club Allegro » a obtenu, au concours des sections la mention très bien. Nos félicitations.

CLUB VALAISAN DE ZURICH

Lundi 12 juin, sur l'invitation du Dr Henry Wuilloud, le Club valaisan de Zurich fut reçu au pavillon valaisan de l'Exposition nationale de Zurich, où un excellent repas, composé de mets du pays leur fut préparé par M. Walther, gérant du pavillon.

Le vin doré coula abondamment et c'est dans une atmosphère de joie que différents orateurs prirent la parole.

Etranger

UN NOUVEAU SOUS-MARIN COULE

C'est le sous-marin français « Phénix »

Il plonge au large des côtes de l'Indo-Chine et ne reparait plus

A bord: 71 marins et officiers

Une nouvelle catastrophe maritime vient de se produire. Après la marine américaine, la marine anglaise, c'est la marine française qui est, cette fois, durement touchée.

Le sous-marin « Phénix » devait se rendre jeudi d'un point de la côte indochinoise situé à environ 300 km. au nord de Saïgon dans la baie de Gam Ranh, à un autre point de la côte. Il devait arriver au terme de sa course à la fin de la matinée.

Le commandant des forces françaises navales en Extrême-Orient ne l'ayant pas vu émerger à l'heure dite et sachant que la vitesse du sous-marin en plongée pouvait atteindre dix-huit nœuds à l'heure, alerta aussitôt tous les navires et les hydravions de la base navale indochinoise.

Au bout de quelques heures de recherches, il fallut se rendre à l'évidence: le sous-marin « Phénix » avait dû, en s'immergeant, perdre son équilibre pour une cause encore inconnue et toucher le fond.

L'équipage était composé de 71 marins dont quatre officiers: le commandant du bord, capitaine de corvette Bouchacour, un lieutenant de vaisseau, commandant en second et deux enseignes de vaisseau.

Le « Phénix » qui fait partie des forces navales françaises de l'Extrême-Orient à Saïgon, avait été lancé en 1930. Il jauge 1379 tonnes et a une longueur de 92 mètres et une largeur de 8 m. 20. Ses moteurs de surface développent une puissance de 6000 HP, lui permettant une vitesse de 18 nœuds. Ses moteurs électriques de plongée développent 2000

HP et lui donnent une vitesse de 10 nœuds, son armement est composé d'un canon de 100 mm. et d'un canon de 37 mm. contre avions, d'une mitrailleuse et de 11 tubes lance-torpilles.

L'épave est repérée

Une tache huileuse, à la surface de la mer, au large de la baie de Camaranh a permis de retrouver l'emplacement où repose par plus de 100 m. de fond le sous-marin « Phénix ». Autour de cet emplacement, plusieurs navires ne cessent de croiser. Mais la profondeur à laquelle se trouve le sous-marin rend toute tentative de secours et de renflouement impossible.

Se conformant aux usages maritimes, le commandant Bouchacour, du « Phénix » a fait connaître que son navire allait plonger et réapparaître au bout de tant de minutes. C'est en plongeant que le « Phénix » est allé au fond. On se perd en conjectures sur les causes de ce drame. En tout cas, il semble, bien que le sous-marin qui n'était construit que pour descendre à cent mètres, a eu à subir une pression de plus de dix kilos par centimètre carré et que l'eau a envahi aussitôt l'intérieur, abrégant ainsi l'agonie de l'équipage.

Un télégramme de sympathie de M. Hitler

Le chancelier a adressé au président de la république française un télégramme exprimant sa sympathie personnelle et celle du peuple allemand pour le malheur dont vient d'être frappée la marine de guerre française par la perte du sous-marin « Phénix ».

LA Foudre FRAPPE UN AVION

Au cours d'un violent orage, un avion de bombardement s'est écrasé au sol, samedi, près du village d'Amur, à Dôle, dans le Jura français: Il y a deux morts et deux blessés graves.

M. le Dr Wuilloud leur souhaita une chaleureuse bienvenue. M. le conseiller d'Etat Troillet, à qui le président du Club avait remis un bouquet de fleurs à son arrivée à Zurich, exalta le patriotisme des Valaisans, le directeur de l'exposition, M. Meili, célébra les beautés naturelles de notre pays, M. Théo Schnyder, président du Grand Conseil, exprima la gratitude des invités et dans un savoureux patois, M. le Dr Franz Seiler rappela les relations qui unissent les deux cantons.

Au nom de l'Association suisse des marchands de vins, M. Schuler glorifia les vins du Valais et les flots d'éloquence, ainsi que les chants auraient continué leur cours encore longtemps si les agents de « Sécurité » n'y avaient pas mis un frein...

Soirée exquise, dont chacun conservera un bon souvenir.

Mgr ADAM INSTALLÉ COMME PRÉVOT DU GRAND ST-BERNARD

L'installation de Mgr Adam, nouveau prévôt du Grand Saint-Bernard s'est effectuée samedi avec le cérémonial traditionnel.

Mgr Adam a été reçu à la porte de l'hospice par M. le chanoine Besson qui lui demanda s'il venait « en homme de paix ». Sur réponse affirmative, Mgr Adam fut conduit en cortège jusqu'à la chapelle. Le prieur lui demanda ensuite s'il avait des lettres de créance. Le prévôt présenta alors la bulle du pape ratifiant sa nomination. Il jura sur les Évangiles d'observer et de faire observer les règles de la confrérie. On lui remit les clés, la mitre, la chape, la crosse et l'anneau du fondateur de l'Ordre. La cérémonie fut clôturée par une messe au cours de laquelle Mgr Adam transmit aux fidèles, la bénédiction papale.

LES ACCIDENTS DU DIMANCHE

(Inf.). Dimanche soir, à 21 h. 30, une voiture pilotée par M. T., de Montana-Vermala, roulait en direction du Bas-Valais. Arrivée au pont de la Bâtiav, elle heurta un cycliste qui roulait dans le même sens. Dégâts matériels seulement.

Egalement dimanche soir, vers 22 h., une motocyclette qui roulait en direction de pont de la Bâtiav, elle heurta un cycliste qui roulait sans feu rouge. Le vélo fut complètement démolé par le choc. Le conducteur de la moto a été blessé à la figure; quant à la femme qui se trouvait sur le siège arrière, elle souffre de plusieurs contusions sur tout le corps.

ASSEMBLÉE DU MONTE-ROSA

Le Monte-Rosa, section valaisanne du Club Alpin suisse a tenu son assemblée générale, dimanche, au Simplon-Kulm, sous la présidence de M. Werlen, de Brigue.

Nous publierons un compte-rendu de cette assemblée dans le prochain numéro.

LE VALAIS DANS LA COURSE DES ESTAFETTES

L'équipe valaisanne s'est classée cinquième dans la course des estafettes de la Jungfrau. C'est un beau succès.

En parcourant les différentes étapes de cette course animée, on constate tout d'abord que l'avion de l'Aéroclub séduois, piloté par M. Barth, s'est distingué en se classant premier au Jungfraujoch. Le pilote lança avec une telle précision le message au skieur valaisan Elias Julien, que ce dernier le reçut dans ses bras et put ainsi partir immédiatement et sans perte de temps sur les pentes neigeuses.

Notre as du ski aurait donc dû parcourir le trajet du Jungfrau à la cabane Concordia dans un minimum de temps. N'étant malheureusement pas en forme, il fit une chute et ne se classa que 7me.

De Mergelen à l'Eggishorn, le guide valaisan fut plus rapide en se classant 5me et de l'Eggishorn à Fiesch 6me.

Par contre, de Fiesch à Sion, le motocycliste Karlen fit des prouesses de vitesse. De Fiesch à Brigue, les motocyclistes ne devaient pas dépasser le 25 km. à l'heure et de Brigue à Sion 75 km. Karlen parti le sixième rattrapa tous ses concurrents et arriva à toute allure à Sion, où il remit son message à l'automobiliste Buhlmann qui parcourut le trajet jusqu'à l'aérodrome de la Blécherette à Lausanne, à une allure extrême.

Comme la course de Fiesch à Lausanne était une course de régularité, Karlen et Buhlmann perdirent des points, mais prouvèrent leur virtuosité.

A Sion, le poste de contrôle était assuré par le secrétaire Bretcher, secondé par MM. Wegener, ancien président et membre du Comité central de l'ACS et Volken Jos., chef de service des automobiles.

Un service de police avait été organisé qui fonctionna à la satisfaction générale.

UN JUBILÉ A MARTIGNY

Dimanche, la population de Martigny vécut des heures de liesse. Sans distinction de partis politiques, mais formant un seul cœur et une seule âme, elle a rendu un hommage éclatant à la congrégation des Frères de Marie qui, en 1889, sur la demande de Mgr Bourgeois, s'installa dans l'ancien Hôtel de la Tour.

Au nombre de 500, les anciens élèves du Pensionnat Ste-Marie étaient arrivés de toutes les parties du canton, pour fêter ce joyeux cinquantenaire et déposer au pied de la direction de l'établissement l'hommage de leur gratitude.

Un long cortège, précédé de l'Harmonie municipale parcourut les rues de la ville et se rendit dans les jardins du pensionnat où un autel avait été érigé. L'office divin fut célébré par Mgr Adam qui, par sa distinction, son affabilité et sa vaste culture, a conquis tous

les cœurs du Bas-Valais. Puis, M. le chanoine Ducrey, curé de Bagnes, prononça un superbe sermon de circonstance pour remercier Dieu d'avoir béni et fait prospérer l'établissement des frères de Marie. L'Harmonie municipale fit entendre ses meilleurs morceaux et la chorale des élèves exécuta des chants très réussis.

Après l'office, tous les anciens élèves et invités prirent place autour des tables fleuries, que la direction avait installée dans les jardins de l'établissement et c'est dans ce cadre ravissant de verdure et d'oriflammes que se déroula le banquet. (à suivre)

Chronique séduoise

Démonstration de dressage de chiens

Tandis que la fête foraine bat son plein sur la place de la Plante, le Club du chien berger allemand de Vevey donnait une démonstration de chiens policiers au Parc des Sports. Il est évident que pour les personnes qui ne s'intéressent pas à l'art du dressage des chiens, ce spectacle n'est pas captivant. Cependant, environ deux cents personnes faisaient cercle autour du champ d'action de ces bêtes intelligentes! Il y eut de beaux sauts, des exercices de garde et autres fort intéressants.

M. G. Dupertuis, de Vevey, fonctionnaire comme instructeur du groupe. Il sut démontrer les résultats que l'on peut obtenir avec le dressage des chiens et il convient de le féliciter pour l'ardeur qu'il apporte à sa tâche.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION

Le Concert de l'Harmonie

Fidèle à ses traditions, l'Harmonie municipale a donné un des concerts qu'elle offre au public séduois, avant la fin de la saison musicale. Celui-ci a eu lieu vendredi soir dans les jardins de l'Hôtel de la Plante, suivi par un très grand nombre d'auditeurs.

M. le directeur Viot, sous la baguette duquel nous avons entendu: la Marche de St-Gall, de Heusser, l'Ouverture d'Egmond de Beethoven, le Largo de Haendel, la Symphonie inachevée, de Schubert, les Vers luisants de Lincke, le Czardas de Michiels et un allegro militaire, de Fluhr, nous a prouvé que l'Harmonie fait encore une ascension dans le domaine de la pureté des timbres et de la fusion des pupitres qui lui permet une exécution des mieux réussies.

Bien applaudi et bien fréquenté ce concert a eu tout le succès voulu.

Chez les pompiers

Samedi soir et dimanche matin ont eu lieu les exercices du corps des sapeurs-pompiers de la ville, sous le commandement du capitaine Andenmatten. Ils furent suivis par M. Jos. Spahr, conseiller, délégué de l'autorité communale.

Samedi, à 18 h., une dizaine de jeunes gens

ont été incorporés au Corps. Quelques exercices en collaboration avec la DAP eurent lieu.

Dimanche, le corps de la ville, avec ses groupes forains procéda à un exercice d'ensemble.

Pension DUPUIS Les Creusets SION

Chronique sportive.

Match de tennis

Les différentes équipes valaisannes de tennis se sont disputées au Tennis-Club de Valère, les palmes de la victoire, dimanche après-midi. Aux premières épreuves, le Tennis de Sion avait battu le groupement haut-valaisan, composé des équipes de Brigue et Sierre, tandis que le Tennis Valéria de Sion avait battu les équipes bas-valaisannes de Monthey et Martigny.

Hier, les deux équipes locales Tennis-Sion et Tennis-Valéria s'affrontèrent. Dans les deux premiers matchs, le Tennis-Valéria sortit vainqueur. M. Jean-Jérôme Roten fut consacré champion valaisan en battant M. Pierre Zimmermann. En double-mixte M. Volken et Mme J.-J. Roten battirent M. Raymond de Torrenté et Mlle Simone de Torrenté.

Ski-Club de Sion

Le Ski-Club de Sion a tenu son assemblée générale vendredi 16 juin, au Café Tavernier. avec l'ordre du jour suivant: lecture du protocole de la dernière assemblée; rapport du président; rapport du caissier; rapport du président de la Commission technique; assemblée A.S.C.S. à St-Gall, 8-9 juillet 1939; divers.

Dans son rapport présidentiel, M. Grächting retrace l'activité de la société au cours de la saison qui vient de se terminer.

Le cours de gymnastique sur ski, ainsi que le cours de ski aux Mayens de Sion ont été très fréquentés par nos skieurs. De même presque toutes les courses prévues au programme ont été effectuées avec une jolie participation des membres du SCS. Le « test » introduit cette année a remporté également un beau succès. Il sera couru plusieurs dimanches les années prochaines.

Vient ensuite la lecture des comptes et le rapport concernant l'activité de la Commission technique.

Il est, en outre, décidé d'envoyer un représentant à l'Assemblée de l'ASCS à St-Gall, les 8 et 9 juillet 1939.

FOOTBALL

Le palmarès de la saison 1938-39

Voici le résultats des championnats: En Ligue nationale: Grasshoppers; première Ligue: Saint-Gall; deuxième Ligue: Etoile; troisième Ligue: Gland; quatrième Ligue: Pully; cinquième Ligue: Ecublens; Juniors: International; Minimes: Servette.

Les promotions: en Ligue nationale: Saint-Gall; en Première Ligue: Etoile; en Deuxième Ligue: Payerne, Gland, Malley, Tramelan; en Troisième Ligue: International, Pully, Prilly, Martigny II, Colombier et Etoile II.

Les relégations: en Première Ligue: Bâle, en Deuxième Ligue: Winterthur, Concordia d'Yverdon et le perdant du match Vevey-Kreuzlingen.

En Troisième Ligue: Junction, Martigny. Comité de Peseux.

En Quatrième Ligue: Régina, Olympia, Rapid et Béroche.

Nouvelle étrangère

WEIDMANN A ETE EXECUTE

Le sinistre assassin de La Vouzie a été exécuté samedi matin, à 4 h. dans la cour de la prison de Versailles.

Vendredi après-midi, Me Renée Jardin, avocate, était venue lui rendre visite dans sa cellule. Il lisait un de ses livres préférés depuis qu'il a été condamné à mort: « L'Imitation de Jésus-Christ ». Weidmann n'a pas laissé paraître qu'il se doutait d'une prochaine fin. Avant son exécution il a demandé souvent l'assistance de l'aumônier de la prison.

Samedi matin, avant même que M. Balmay procureur de la république, lui dise les formules rituelles du rejet de sa grâce, Weidmann qui s'était levé et était resté habillé, sourit et dit: « Je vous attendais, Messieurs; soyez certains que je saurai mourir courageusement ». Puis il fit sa toilette. L'Allemand, répondant à une question, affirma qu'il n'avait aucun moment, ni par gestes, ni par paroles, ni même avec un sourire, n'avait manqué de respect à Jean de Koten, l'une de ses victimes.

Après avoir remercié ses défenseurs, Weidmann écouta la messe à genoux entre Me Renée Jardin et Me Raoult.

L'assassin accepta le verre de rhum traditionnel, mais refusa de fumer une cigarette et précéda de l'aumônier, suivi de ses défenseurs et des magistrats, il s'avança lentement, jambes entravées et mains liées au dos.

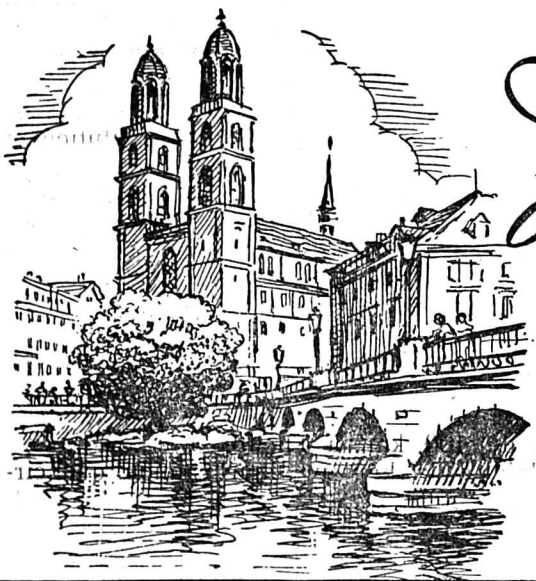
Il était exactement 4 h. 33 lorsqu'il apparut au seuil de la porte de la prison. Quelques secondes plus tard il avait expié.

Madame Jean Bruttin-de Lavallaz, Madame Léon Bruttin et famille, Madame Joseph de Lavallaz et famille, remercient vivement toutes les personnes qui leur ont manifesté une si chaude sympathie dans le deuil cruel qui les a frappées.

DANS LES SOCIÉTÉS

Harmonie municipale. — Mardi 20, répétition générale; vendredi 23 concert.

Les examens des élèves de l'Harmonie auront lieu mardi soir à 20 h. 30 au local.



Zurich...

ce seul nom évoque une idée de grandeur, de beauté, de force; on pressent une ville à l'histoire singulièrement riche, aux ressources infiniment variées! Si KNORR a choisi ce nom pour l'une de ses soupes, il fallait bien que ce fût celui d'un potage sortant de l'ordinaire. Pensez-y! 6 assiettes 35 Cts.

Potage Knorr Zurichois

A Nax

à louer, pour la saison d'été, un appartement de 3 chambres et cuisine. S'adresser à Solioz Ferd., à Chippis.

Appartement

2 chambres et cuisine à louer. Offres sous P. 3823 S. Publicitas, Sion.

Remplaçante

pour la cuisine et la tenue du ménage, cherchée pour la saison d'été. Entrée immédiate. S'adresser à Mme H. Muller-Géroutet, Sion.

Timbres caoutchouc en tous genres

S'adr.: bureau du journal.

VENTE A PRIX REDUIT DE
Gruyère de qualité gras
à 2.20 le kg.
Rabais par pièce
Laiterie de Sion
— Téléphone 2,12,54 —

XIIème FETE CANTONALE VALAISANNE de GYMNASTIQUE
SION — 24 et 25 Juin
Concours de sections — Concours individuels
Courses de relais — Championnats de jeux
Lutte — Grand cortège — Exercices d'ensemble
— 1000 participants —

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes.

FAITES LE CONCOURS GRATUIT de la Belle lettre

HERMÈS Fr. 650.- de prix

Demandez conditions au représentant pour le Valais: OFFICE MODERNE: E. OLIVIER, Rue des Remparts, SION

A vendre
OPEL
six cylindres, modèle 1938 très peu roulé. Garage Valaisan. Sion, Tél. 2,12,71.

A LOUER
pendant l'été, dans quartier tranquille, chambre meublée, avec ou sans pension.
S'adresser au bureau du journal

A LOUER
pour la saison d'estivage, un taureau race Hérens, de 8 mois, sage.
S'adresser au bureau du journal

A LOUER
appartement dans maison neuve, 3 chambres, confort et petit jardin. De suite ou date à convenir. S'adresser Anthamatten Adolf, route de l'Hôpital.

A LOUER
appartement 7 pièces, au Grand-Pont. Tout confort, selon réparations à convenir. S'adr. à M. Louis de Riedmatten, avocat, Sion Tél. 2,20,20.

OCCASION
On achèterait une bache d'occasion, environ 20 m2. S'adresser au Magasin de cycles A. Schalbetter, Sion.

Séjour d'été
A louer à Nax, appartements meublés, 2 chambres et cuisine. Eau, électricité. S'adresser à Constantin, négociant, Nax. Téléphone 601,4.

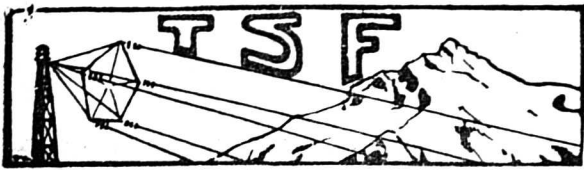
PROCHAINE ETAPE

LOTÉRIE ROMANDE
14 AOÛT
SION, Avenue de la Gare - Ch. post. II c 1800

Jeune coupeur
sérieux, actif, connaissant coupe et couture modernes, marié, cherche place. Sérieuses références à disposition. Libre de suite ou à convenir.
Offres sous chiffre 1300 au bureau du journal.

Occasion exceptionnelle
Je cède mon artisanat, unique en Valais. Avenir assuré pour homme d'initiative.
S'adresser au bureau du journal

Bureau d'architecte engagerait jeune homme comme
Apprenti-dessinateur
Faire offre par écrit à Iten Jos., à Sion.



Emissions de Sottens

Mardi 20 juin

10,30 Emission commune. 12.00 Marches de différents pays. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16,59 Signal horaire. 17.00 L'Orchestre Ernest van Hoff. 17.20 Mélodies. 17.35 Musique viennoise. 18,00 La demi-heure des jeunes. 18.30 Le Quatuor féminin Seupel. 18.40 Les artistes parmi nous. 18.50 Chansons de pêcheurs. 19.00 Humeur du temps. 19.10 Un beau tango, Madame. 19.20 La minute la plus émouvante de leur vie. 19.30 Dix minutes avec Fritz Kreisler. 19.40 Visages de vedettes. 19.50 Informations. Cloches de notre pays. 20.00 L'Ephéméride Radio-Lausanne. 20.05 Echos de la vie romande. 20.30 Le jeu de l'Amour et de la mort. 22.10 Promenade en musique en Pays romand.

Mardi 20 juin

10,30 Chansons de route de Jaques-Dalcroze. 11.15 Lectures. 11.25 Musique légère. 12.00 Concert par l'Orchestre Radio Suisse alémanique. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 17.00 Concert. 18.00 Emission pour la jeunesse. 18.50 Concert de musique descriptive et pittoresque pour les enfants. 19.15 Micro-Magazine. 19.50 Informations. 20.00 Reportage à l'Exposition de New-York et visite au Pavillon suisse. Séance des concours de virtuosité.

Mardi 20 juin



MAIADIES DE LA VIGNE

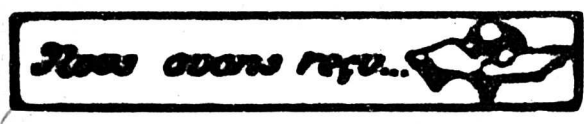
Traitement du mildiou

Les températures basses de la plus grande partie du mois de mai, ainsi que la période de bise violente qui a suivi, ont permis de retarder quelque peu cette année l'application du premier sulfatage.

La prudence exige maintenant d'agir contre le champignon, aussi recommandons-nous d'appliquer le 1er sulfatage dès à présent. Utiliser à cet effet une bouillie cuprique ordinaire à 2% de sulfate de cuivre neutralisé avec de la chaux. Les autres traitements devront s'effectuer avec une bouillie à 2-2,5% de sulfate de cuivre.

Nous insistons sur le fait que, dans la période de grande croissance, les organes herbacés de la vigne, jeunes, tendres et riches en eau, sont des plus sensibles au mildiou. Plus tard, les grappes déjà quelque peu lignifiées résistent mieux aux attaques du champignon. Les premiers traitements doivent être en conséquence abondants et surtout serrés, donc appliqués à peu d'intervalle (10-12 jours), dans le courant de juin et jusqu'à la mi-juillet.

Un communiqué ultérieur renseignera sur l'époque de traitement contre les vers de la vigne. (Communiqué de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne).



LA FEMME D'AUJOURD'HUI

No 24 (du 17 juin): En partie littéraire de ce numéro, plusieurs reportages: Entre 4 et 6, par Ghisletti et Gilbert Meylan; Boudoirs, par de Graffenried-Villars. — Un jeune ménage vu par son entourage. — «Droles d'oiseaux». — Le mystère de l'Hôtel du Globe. — Maigrir, oui... mais gare à l'imprudence. — En pages de mode: Modèles de tricot, robes d'été et robes de promotions pour fillettes; Le Courrier de Paris: la broderie anglaise, par Chantal; robes légères, etc.

La distribution des prix aux élèves des Ecoles de la Ville de Sion

(suite)

III. Ecoles allemandes des garçons

2me classe, division supérieure. — Note I: Fux Theodor, Theler Otto, Oberhauser Leander.

Note II: Deluigi Bruno, Andenmatten Ernst, Delaloye Armand.

Division moyenne. — Note I: Ebener Paul. Note II: Knupfer Michael, Jungsten Max, Brantschen Georg, Imstepf Stefan, Rieder Arnold.

Division inf. — Note I: Stöckli Karl, Clausen Andreas, Ritz Karl, Blatter Adolf.

Note II: Andenmatten Peter, Brunner Alex, DiFrancesco Moritz, Richard Emmanuel, Theler Markus, Miljus Linus, Götter Rudolf.

1re classe, 4me année. — Note I: Imesch Ferdinand, Schmid Hans Karl, Karlen Josef, Roten Robert, Lorenz Anton, Bühler Peter, Ritz Anton, Bacher Johann.

Note II: Morard Ludwig, Theler Ulrich, Venetz Emil.

3me année. — Note I: Ambord Bernhard, Ritz Heinrich, Lorenz Josef, Karlen Germain, Andenmatten Paul, Udrisard Andreas, Brantschen Karl.

Note II: Venetz Raymond, Cathrein Robert, Sarbach Andreas, von Riedmatten Armand.

2me année. — Note I: Antonioli Jean-Albert, Ebener Gerhard, Willy Heinrich, Andenmatten Andreas, Gachnang Andreas.

Note II: Richard Josef, Hüsmann Karl, Roten Georg, Kalbermatter Lorenz, Nanzer Karl, Tscherrig Josef, Inalbon Fridolin, Noti Karl, Cathrein Hermann.

1re classe, mixte. — Garçons: note I: Imstepf Robert et Hug Paul, égaux; Providoli Leander, Naefen René, Imboden Karl et Wenger Peter-Anton égaux, Furrer Heinrich, Stutz Andreas, Hadorn Fritz, von Roten Moritz-Anton, Schwarz Fritz.

Note II: Miljus Anton, Wintereg Karl, Krauer René, Wyss Raphael, Vergères Stephan, Morard Peter, Piatti, Karl, Vogel Basil.

Filles. — Note I: von Riedmatten Berta, Imstepf Frieda, Kunz Margrit, Jacquier Gilberte et Horiacher Nelly, égaux, Karlen Berta.

Note II: Noti Margrit, Tscherrig Susanne.

Ecoles allemandes des filles:

3me classe. — 7me année; note I: Eschbach Margrite, Di Francesco Yolanda, Henzen Catherine, Elsig Therese.

Note II: Karlen Maria, Clausen Therese.

6me année. — note I: Udrisard Marcelle, Sträusl Hilde, Arnold Dorly, Jost Margrite, Delavy Marcelle, Evéquoz Marie.

Note II: Roten Therese, Ritz Maria, Bannwart Margrite, Tavernier Therese, Hugon Yvonne, Pfammatter Berta, Tscherrig Therese.

5me année. — Note I: Bacher Monika.

Note II: De Luigi Lydia, Meyer Margrite, Vergères Magdalena.

4me année, note I: Arnold Marianne.

Note II: Krauer Maria, Henzen Anna, Loréan Margrite, Karlen Aloysia, Stutz Berta.

2me classe. — 4me année, note I: Ebener Anne-Marie, Stöckli Margrit, Pellissier Denise.

Note II: Noti Marie, Fridli Maria, Imstepf Maria.

3me année. — Note I: Blatter Erna, Clausen Simone, Imstepf Sophie.

Note II: Rossier Pierrette, Nater Helene. 2me année. — Note I: De Luigi Magdalena, Perruchoud Gabrielle, Franzen Anne-Marie, Eschbach Lydia, Bannwart Marie-Andrée, Michlig Marianne et Bacher Martha, égaux.

Note II: Jacquier Helene, Imboden Anne-Marie, Ritz Susanne, Suter Elisabeth, Ritz Alice.

ECOLES DES FILLES

I. Ecole commerciale.

IIIème année. — Note VI: Rémondeulaz A-

nita, Bérard Julie, de Cocatrix Gaby, Delaloye Gabrielle, Mévillot Hélène.

Note V: Ebener Jeanne, Gruber Anne-Marie, Michelloud Jeanne, Pfammatter Hélène, Roch Renée.

Ont obtenu le diplôme commercial: Mlles Rémondeulaz Anita, Bérard Julie, de Cocatrix Gaby, Delaloye Gabrielle, Mévillot Hélène, Ebener Jeanne, Michelloud Jeanne, Pfammatter Hélène, Gruber Anne-Marie, Roch Renée.

IIème année. — Note VI: Lorenz Hélène, Willi Gaby, Meizoz Gabrielle, Délez Anne-Marie, Imhof Simone, Z'brun Cécile, Gaillard M-Jeanne.

Note V: Tellenbach Bluette, Curdy Marie, Sargenti Marguerite, Udry Eva, Ribordy Simone, Fauth Anny et Leuzinger Mad., égaux, Kalbermatten M.-Th.

1re année. — Note VI: Tarelli Valérie, Gross M.-Thérèse, Membrez Jeanne, Dénériaz Paulette, Panchard Simone, Duroux Jeanne, Passerini Simone, Ebener Marie-Anne, Farquet Yvonne, Gaillard Marguerite.

Note V: Mazzone Florence, Gendre Paule, Reichenbach Andrée, Neury Geneviève, Fauth Yvonne, Mayor Monique, Kaspar Clairi, Fasoli Blanche, de Cocatrix Suzy, Michelet Thérèse.

II. Ecoles moyennes des filles.

Note VI: Spahr Jacqueline, de Courten Simone, Membrez Marthe, Germanier Georgette, Sauthier Raymonde, Coudray Jeanne, Nicolas Renée, Schwarz M.-Anne, Crettenand Amida, Fiorina Yvonne, Cleusix Claire.

Note V: Maret Agathe, et Rouiller Germaine, égaux, Schwarz Anne-Marie, Favre Hélène, Fasanino Paulette, Furrer Catherine, Eschbach Irma, Duc Marcelle, Anthamatten Hélène, Gillioz Irène, Morard Amélie, Dussex Jeanne.

III. Ecoles primaires des filles.

Septième classe. — Note I: Oggier Marianne, Huber Ruch, Gerster Marcelle et Zimmermann Marg., égaux, Deléglise Yvette, Dubuis Suzanne, Constantin Irène, Délez Agnès, Fauth Jeanne, Woeffray Anne-Marie, Tarelli Lucie.

Note II: Darbellay Myriam, Follonier Georgette, Challamel Gilberte, Dénériaz Suzanne, Filippini Jeanine, Rossier Marguerite, Gasser Elisabeth, Mabilard Olga et Richard Renée égaux, Gioira Jeanine, Gaillard Gaby, Martin Ginette, Delaloye Andrée.

Sixième classe A. — Note I: Siero Thérèse, de Quay Marie-Blanche, Pellet Yvette, Imhof Marguerite, Robert-Tissot Simone, Guex Renée, Déglon Ginette, Pfammatter Anita, Wuilloud Edmée.

Note II: Bonvin Monique, Bohler Marie-Thérèse, de Quay Simone, Mariéthod Danielle, Bloch-Allet Jeanine, Luyet Françoise, Favrod Georgette, Eggs Monique, Schmidt Madeleine, Machoud Lucette, Maret Thérèse, Sermier Gaby.

Sixième classe B. — Note I: Gaillard Marie-Thérèse, Arlettaz Marguerite, Hiroz Anne-Marie, Largey Anne-Marie.

Note II: Torrent Myriam, Felber Alice, Darbellay Paulette, Joliat Marie-Claude, Métry Elisabeth.

Cinquième classe B. — Note I: Elber Madeleine, Mévillot Simone.

Note II: Favre Josiane, Bonvin Joséphine, Zermatten Yvonne, Luyet Ange-Marie, Blatter Marie-Madeleine, Pfefferli Madeleine, Gaillard Monique.

Cinquième classe A. — Note I: Luyet Germaine, Andréoli Marie-Anne, Oggier Suzanne, Beytrison Marie-Thérèse, Huber Véréne, Kalbermatten Anne, Rappaz Janine, Fournier Lucienne, Götter Ida, de Torrenté Christiane, Iten Thérèse.

Note II: Ebener Jany, Crescentino Ghislaine, Jollien Madeleine, Rielle Germaine, Gessler

Irma, Mévillot Anny, Meyer Simone, Neury Monique, Lathion Charlotte, Passerini Gilberte, Schmid Jacqueline, Gérardot Simone, Pignat Gabrielle, Anthamatten Renée, Griching Gilberte.

Quatrième classe A. — Note I: de Courten Anne-Marie, Monnier Suzanne, Roulet Hélène, Spahr Madeleine, Lathion Renée, Gaillard M-Jeanne, Gerster Blanche, Lietti Yvonne, Oggier Marie-Jeanne, Mottier Liliane, Mottiez Collette, Miville Yvette, Richard Lucienne, Debons Simone, Filippini Renée.

Note II: Wolff Régine, Rieder Simone, Héritier Rose, Coudray Lucette, Damay Madeleine, Gruber Simone, Perrig Rose-Marie, Gatin Suzanne, Héritier Ange-Marie, Amos Céline, de Kalbermatten Amy, Wirthner Elisabeth, Praplan Denise, Petoud Gabrielle, Wuthrich Janine, Blatter Bernadette, Rey Anna, de Quay Nicole, Werlen Gilberte.

Quatrième classe B. — Note I: Huber Juliette, Bruchez Jacqueline, Costa Geneviève, Pralong Marguerite, Reichenbach Jeanne, Zimmerli Jeanne, Hediger Irène.

Note II: Raboud Gaby, Brovon Simone, Dubuis Marie-Jeanne, Ribordy Suzanne, Raboud Yolande.

Troisième classe B. — Note I: Hediger Lily, Nanzer Eveline, Walpen Fierrette, Germanier Jeanne, Grand Marie-Madeleine, Curdy Jeanne.

Note II: Kamerzin Georgette.

Troisième classe. — Note I: Zimmermann Juliette, Mariéthod M.-Thérèse, Poviez M.-Louise, Maret Andrée, Udry Gisèle, Haenni Anne-Marie, Graven Madeleine, Monnier Marilène, Blatter Gabrielle, Nanchen Madeleine, Roten Suzanne, Nicolas Rose-Marie.

Note II: Serafini Gaëtane, Tichelli Anny, Fischer Thérèse, Bützberg Emma, Woeffray M.-Jeanne, Bloch-Allet Jacqueline, Favre Simone, Haefliger Yvette, Bagaini Hélène, Pralong Micheline, Gioira Ginette, Schmid Pierrette, Gaillard Madeleine, Bonvin Odile, Fournier Eliane, Ebener Germaine, Tavernier Juliette.

Deuxième classe. — Note I: Andréoli Alberte, Boll Myriam, Luyet Marie-Jeanne, de Torrenté Jacqueline, Delaloye Anne-Marie, Siero Gabrielle, Vadi Fernande, Bruttin Thérèse, Pannatier Marie-José, Rielle Liliane, Genolet Louise, Dussex Yvonne.

Note II: Comina Jacqueline, de Quay Mi-reille, Bonvin Berthe, Emery Thérèse, Dubuis Marie-Jeanne, Blanchoud Jeannine, Tettoni Marie-Françoise, Alberganti Germaine, Walpen Gilberte, Quennoz Marie-Antoinette, Guex Lucie, Jordan Jeanne-Rose, Bourdin Odile, de Kalbermatten Suzanne, Guéron Noëlle, Pfister Yolande.

Première classe. — Note I: Delaloye M.-Emmanuelle et Gaspoz Rolande, égaux; Niklaus Denise, Michelet Marie-Jeanne, D'Everinow Alexandra, Farquet Simone, Mévillot Raymond, Monnier Jacqueline, Bonvin Maria, Gaspoz Denise, Rosset Marie-Thérèse, Wuilloud Nicole (ces quatre dernières égaux); Roh Yvonne, Nicolas Suzi, Fournier Anne-Marie, Graven Marcelle, Praz Denise.

Note II: Rielle Suzanne, Solleder Marguerite, Cretzaz Georgette, Joris Liliane, Métrailler Marie-Thérèse, Mussler Michèle, Revaz Josiane, Walpen Marcelle, Lietti Simone, Brunner Yolande, Derivaz Marie-Rose, Pitteloud Lucette, Kamerzin Marie, Meister Cettelle, Marsoni Antoinette, Bagaini Béatrice, Lambiel Maryse, Rivaz Simone.

Les écoles communales et les écoles libres de la ville ont été fréquentées par 1076 garçons et 1004 filles.

La Commission scolaire est composée de MM. Kuntschen Joseph, président; Rd Chanoine Walther, curé de la Ville; de Werra Victor, Lorétan Georges, Défago Clovis, Imhof Louis, Evéquoz Frédéric, de Courten Alexis, Dr Siero Adolphe, Varone Joseph, Allet Louis, Sirlin Pierre, directeur.

La rentrée des classes est fixée comme suit: Le 11 septembre, à 8 h. 30: l'école indus-

trielle inférieure; l'école commerciale des filles; l'école moyenne des filles.

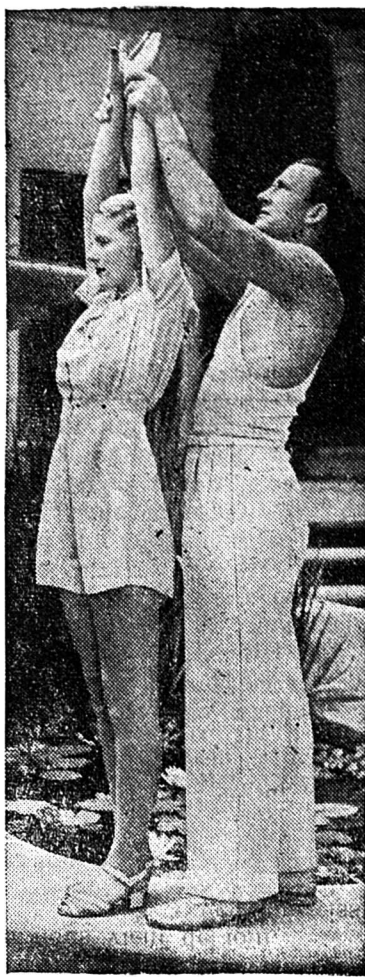
Le 18 septembre, à 8 h. 30: l'école primaire de la Ville, l'école spéciale, les écoles enfantines.

Le 2 octobre: l'école ménagère, les cours des apprentis et apprenties.

Le 16 octobre, à 8 h. 30, les écoles de la banlieue.

Le 2 novembre, à 17 h.: les cours complémentaires.

VISAGES DE L'ECRAN



L'actrice Jean Chalbrun recevant des lauriers de culture physique.

Billet social

Faux savants

Nous vivons à l'époque des faux savants. C'est principalement dans le domaine économique qu'ils pullulent. Les statistiques monétaires, les index, les additions de tonnages et les calculs d'intérêts sont leur bouillon de culture.

Ces microbes ne peuvent subsister dans les hautes sphères de l'esprit où leur médiocrité ne résiste pas aux rayonnements dont la source est plus haut qu'eux.

Leur souci n'est pas de rechercher la vérité mais l'exactitude. Or, les « sciences exactes » elles-mêmes, comme par exemple la chimie et la physique, nous avouent que dans leurs méthodes les plus raffinées, il faut continuellement négliger les fractions pour réduire l'unité.

La « vérité matérielle » est toujours relative et l'hypothèse en apparence la plus définitive finit toujours par en rencontrer une autre qui la corrige ou qui la détruit.

La vérité morale est absolue. L'erreur de ces principes qui s'intitulent savants économistes, c'est de hausser les « vérités matérielles » à la hauteur de vérités morales.

Ce mal nous vient de loin. Il naquit avec le scientisme, issu lui-même de ces fameux principes où la raison humaine se proclamait autonome.

Il aboutit au matérialisme moderne, dont le marxisme est le plus répugnant abcès.

Mais l'ordre est vérité morale. On ne remettra de l'ordre dans la société qu'en semant à nouveau de la discipline dans les âmes.

J. S.

NO 16

LE JOUEUR D'ECHECS

DE H. DUPUY-MAZUEL

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais

Les musiciens, placés sur une estrade éclairée de torches, attaquèrent la krakoviak, et ma petite Sophie se mit à tourner sur le plancher qu'elle frappait vigoureusement par endroits de ses talons d'argent. Toutes les jeunes filles l'accompagnaient de leurs chants et frappaient dans leurs mains. Ses longues nattes, à nouveau tressées, volaient autour de sa tête avec des reflets d'or, et sa jupe faisait la cloche. Elle eut un succès très grand et mérité.

Etant demeuré immobile à la regarder, je m'aperçus que le froid de la nuit pénétrait mes vêtements et j'allai jusqu'au pavillon chercher une pelisse. Je la trouvai dans mon atelier sous des épaures. J'ai quelque désordre dans mon domestique. Ma vieille Lithuanienne Marfa se lamentait à ce sujet. Mais, n'étant pas d'humeur à l'entendre plus longtemps ce soir-là, je venais de la renvoyer assez rudement, lorsqu'une voix étranglée par l'émotion pénétra jusqu'à mon cœur et me fit brusquement retourner:

— Ah! Monsieur le baron!

Le spectacle que je vis me figea. Wanda était là, effondrée sur une bergère. Ses vêtements étaient en lambeaux, sa coiffure en

désordre, et du sang perlait de longues égratignures qu'elle avait au cou. Son sein soulevait et laissait retomber la dentelle de son corsage. Ses mains pendaient, inertes. Un de ses pieds sans soulier s'appuyait sur deux gros volumes laissés au pied du fauteuil.

Elle répéta:

— Ah, Monsieur le baron!

Je voulus m'élançer pour lui porter secours, mais elle m'arrêta d'un geste:

— Laissez, dit-elle, laissez. Je sens que je vais mieux...

Elle demeura immobile et silencieuse durant quelques instants et, d'un seul élan, elle fut debout. Ses grands yeux, aux larges pupilles dilatées, me fixaient. Ils flamboyaient et paraissaient plus noirs dans le blanc de la rétine.

— Alerte! Monsieur le baron, dit-elle. L'insurrection vient d'éclater. On s'est battu au palais des officiers. Boleslas en a chassé les Russes. On s'égorge dans les casernes et dans les faubourgs, et les fermes proche la ville commencent de flamber.

Je la regardais sans comprendre. Je la crus prise de fièvre et en proie au délire. Mais, peu à peu, ses paroles devenaient plus calmes et plus précises. Je compris qu'elle disait vrai.

— Quand je suis arrivée, poursuivit-elle, l'atmosphère de la grande salle était chargée d'une sourde hostilité. Tous les officiers se bousculaient autour d'une table. On m'a dit, depuis, qu'une partie d'échecs mettait aux prises le colonel du régiment russo-polonais et un major de Préobrajensky. Au peu d'empressement que me montraient ces hommes, je compris bien qu'une chose grave se passait. D'ailleurs, des groupes chuchotaient dans les

coins et, sur les tables, les verres pleins d'eau-de-vie, de vin et d'hydromel, étaient abandonnés.

Quand je montais sur l'estrade, prête à danser, un silence relatif s'établit. Il fut vite rompu, et de façon violente. A la table des deux joueurs, qui ne s'étaient même pas une fois tournés vers moi, le major criait au colonel:

— Vous venez de me faire un coup du diable!

Le colonel sourit. Ils étaient de nouveau entourés de toute l'assistance qui venait de se précipiter vers eux. De ma place, je les dominais et suivais leurs mouvements. Les musiciens, archet en mains, m'interrogeaient des yeux. Je leur fis signe d'attendre. Le colonel, on m'a pourtant dit son nom...

Je l'interrompis:

— C'est Boleslas Vorowski!

— Vous le connaissez donc?

— C'est mon fils adoptif, mais poursuivez, je vous en prie.

Elle me regarda, surprise, et resta quelques secondes à rêver. L'éclair d'un sourire illumina son visage, mais l'horreur du souvenir la reprit, et elle poursuivit:

— ...Le colonel Vorowski recommença le coup lentement, en l'expliquant et le décomposant. Le major fit un gros rire:

— Allez-y, maintenant.

Ils reprirent la partie et le major fut de nouveau battu. Une sourde rumeur courut chez les Russes qui s'étaient groupés d'un côté, tandis que les Polonais se tenaient de l'autre. J'eus le sentiment qu'ils allaient en venir aux mains. Le major était blême et rageur. Le colonel, non sans une certaine impertinence, jonglait avec les pièces du jeu. L'arrivée du

castellan de Nowogrodek sauva la situation ou, du moins, détourna pour un temps l'orage. Il entra souriant et magnifiquement vêtu d'une tarataska ponceau à franges d'or. Je le connais, c'est un seigneur plein de piété et de galanterie.

Je tressaillis. Elle ne parut pas s'en apercevoir et continua:

— Ses reins étaient ceints d'une ceinture de soie entre-tissée d'or massif. Un Russe lui cria: « Tu es tout d'or, comme un brochet au safran la veille de Noël! Tu veux donc qu'on te prenne pour l'Hetman de toute la chrétienté? » Il se prit à rire et répondit en me saluant: « Que ne donnerais-je afin d'être pris seulement par la divine qui nous regarde pour son adorateur attiré! » On l'applaudit, les officiers se rangèrent et s'assirent, les musiciens attaquèrent l'ouverture, le major avala d'un trait un broc d'eau-de-vie, le colonel jonglait toujours; alors, j'ouvris les bras ma jupe m'entoura comme un ballon de soie molle, je souris et je commençai à danser.

Quand j'eus fini, tous étaient debout et poussaient des acclamations en me couvrant de fleurs. Je m'enfuis sous une averse d'oeillets et de roses, j'avais hâte de rentrer et, l'avouerais-je, de vous revoir... je veux dire de vous entendre.

Un plaisir infini se glissa en moi, sournoisement, comme un voleur. Elle poursuivit:

— J'achevais de mettre ma robe de ville, lorsque je me sentis saisir par les bras. Dans un mouvement de défense instinctif, je me retournai. Le major me regardait en riant je crois. Il voulait me fermer la bouche avec sa grosse main velue. Je le mordis, il m'entraîna vers un canapé. Je criai de toutes mes forces et je pensai m'évanouir. J'eus,

alors, l'impression qu'un ouragan fondait sur nous. J'entr'ouvris les yeux. J'étais étendue à terre. Au-dessus de moi, je vis le corps de mon agresseur qui se balançait en l'air, au bout de deux bras frémissants, et un bruit terrible m'apprit qu'il venait de s'abîmer quelque part dans la pièce. Près de moi, un beau visage me contemplait avec inquiétude. C'était le colonel. Je trouvais la force de sourire. Il parut rassuré. Je voulus le remercier de son intervention, mais il m'arrêta galamment. « C'est moi qui suis votre obligé! » Puis, comme à côté des cris et un bruit de lutte se faisaient entendre, il me quitta brusquement. C'est dommage, il est jeune, fort et beau.

Je serrai les dents et ne dis mot.

(à suivre)

QUE TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES manifestations

n'oublient pas que le meilleur moyen publicitaire, celui qui assurera le plus sûrement le succès est

l'annonce dans la

„Feuille d'Avis du Valais „

Formulaires de chèques postaux

livrés dans la journée

par l'imprimerie de la

Feuille d'Avis du Valais - T. 2.19.05